

1981

«**Table ronde sur le paysage**»

Revue des ministères de l'environnement et de l'urbanisme et du logement
n° 15, juin-juillet 1981, pages 4 à 9

TABLE RONDE SUR LE PAYSAGE

A la recherche d'une définition, nous avons demandé à deux paysagistes, B. Lassus et M. Corajoud, un ingénieur agronome, J.P. Desfontaines, un "architecte jardinier", A. Grumbach et un responsable de l'administration, A. Riquois, de nous donner en s'appuyant sur leur expérience et leur analyse, une vision plus claire d'un concept encore abstrait.

Face au risque d'uniformisation et de banalisation des paysages français la définition et la mise en œuvre d'une politique plus active et plus globale du paysage s'avère de plus en plus nécessaire. Une telle politique implique notamment :

- de s'intéresser non seulement à la protection et à la gestion des paysages exceptionnels ou grandioses sans doute prioritaires mais aussi à l'évolution des paysages quotidiens souvent menacés ;
- de dépasser les strictes mesures juridiques et réglementaires par ailleurs indispensables pour retrouver aussi une capacité de création et de reconquête du paysage ;
- de ne pas se limiter à une conception purement visuelle ou « esthétique » du paysage mais de contribuer à l'ancrer profondément dans les réalités socio-économiques et culturelles locales et régionales ;
- de faire en sorte surtout que le paysage ne reste pas seulement affaire de spécialistes cantonnés soit dans les études, les



De gauche à droite : M. Corajoud, A. Melissinos, B. Lassus, et A. Riquois. De dos, A. Grumbach.

analyses et inventaires avant aménagement, soit au contraire dans « l'habillage » des espaces résiduels après aménagement, mais que surtout le paysage devienne pour tous à la fois objectif initial d'actions et de démarches permanentes étroitement intégrées à tous les niveaux, à toutes les échelles et à tous les processus d'aménagement.

C'est dans cette perspective, et de façon très pragmatique, que pour la première fois est abordé dans ce numéro le problème de démarche paysagère dans l'aménagement..

Des opérations de nature très diverses, d'ampleurs très variables, d'initiatives le plus souvent locales ou régionales, toujours mises en œuvre par des acteurs convaincus et souvent passionnés, concernant aussi bien l'aménagement urbain ou rural que les grandes infrastructures, illustrent concrètement la réalité mais aussi la fragilité et les difficultés actuelles de telles approches.

— Ce pragmatisme a pour seul but de permettre à chacun de découvrir de mieux comprendre et d'approfondir, comment néanmoins émergent aujourd'hui et pourraient s'affirmer demain les termes d'une politique du paysage à la fois plus globale et active mais surtout plus étroitement associée aux décisions et aux processus d'aménagement.

En préambule à ces illustrations et témoignages de terrains, un débat plus théorique entre spécialistes est apparu susceptible d'apporter un éclairage complémentaire sur un certain nombre de questions de fond.



M. Corajoud : « le paysage, un contact entre ciel et terre »

B. Lassus : Il existe un concept de paysage qu'il ne faut pas mélanger avec ce qui est de l'ordre de la technique. Nous sommes amenés à nous poser deux questions : qu'est-ce que le paysage et quelles sont les modalités d'intervention aussi bien en ce qui concerne la matière, l'échelle, le point de vue ou même la nature, elle-même élément du paysage qui varie par rapport à d'autres ? On peut se demander si la notion de paysage n'est pas aujourd'hui en train de se transformer. Il n'est pas évident qu'on en reste à l'idée de prédominance du végétal, qui n'est qu'un héritage du 19^e siècle. C'est une conception plus large où le « montré » peut être aussi auditif, olfactif ou visuel. Il y a aussi le paysage imaginaire.

J.P. Desfontaines : Ce qui me paraît important c'est l'attitude que l'on a face au paysage. Pour les agronomes, le paysage n'est pas un concept habituel. Il est devenu un concept obligatoire au cours d'une démarche. Le paysage est source de connaissance que l'on interroge en fonction d'une question définie au préalable. Je cherche à comprendre quelle activité agricole est derrière le

paysage que j'utilise comme un moyen d'information. L'activité agricole modifie le paysage et ce dernier permet de la saisir et même de définir les innovations que l'on peut y introduire. On modifie alors l'activité et l'activité modifie le paysage. En résumé, le paysage est une forme que je cherche à comprendre en en déterminant les fonctions sous-jacentes. Je veux savoir comment ça marche : est-ce qu'un paysage doit être compris ou simplement senti ?

A. Melissinos : En matière de paysage, j'interviens en béotien pour poser plusieurs questions : est-ce que le paysage est simplement une configuration, une lecture statique et alors que fait-on de cette lecture ? Est-ce qu'il n'est pas plutôt une intervention qui serait celle du paysagiste ?

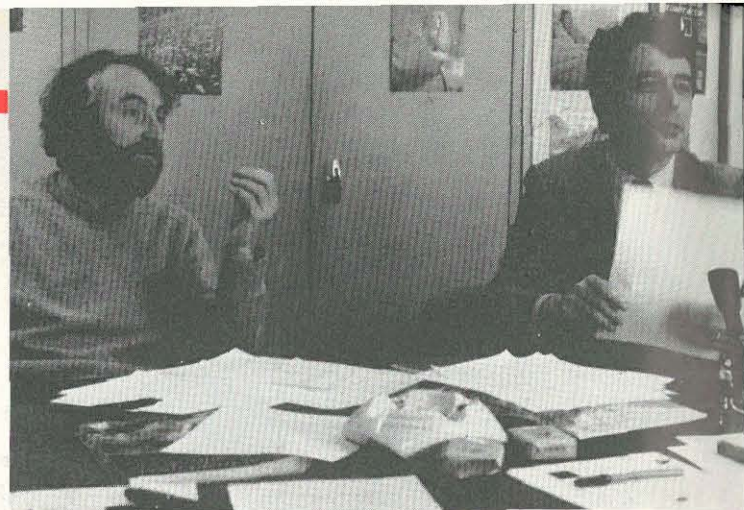
A. Grumbach : La notion de paysage est très large, on part de ce qu'on voit. Quand on dit paysage les gens entendent paysage général, c'est peut-être regrettable. Je me place comme acteur en tant qu'architecte et jardinier de la transformation, de la création, de l'invention et pas du tout en tant qu'analyste. Ça ne veut pas dire que je ne fais pas

d'analyse pour pouvoir intervenir. Mais cette analyse vise toujours à la transformation soit pour la récupération d'un potentiel poétique ou d'une dimension que révèle ce qui se déroule devant mes yeux. C'est pourquoi par exemple, je considère qu'il y a une différence entre le paysage rural et le paysage urbain. Le paysage rural est profondément transformé par des facteurs socio-économiques, par les grandes mutations de l'agriculture, des voies de transports. L'intervention d'un sujet, comme le paysagiste ou l'ingénieur agronome est médiatisée dans la notion de temps. Alors que pour le paysage urbain il y a des choses concrètes, parcs, jardins, des arbres dans les rues, que je me sens capable de proposer, dessiner, transformer, et analyser. Si un paysage est tout ce que l'on voit, il ne faut pas pour autant refuser l'échelle du technique où l'on intervient avec un métier. C'est pourquoi je ne me dis pas paysagiste mais jardinier ou architecte. Je ne fais donc aucune distinction entre fabriquer un jardin ou un bâtiment, c'est un ensemble construit, architecturé. Il ne faut pas faire un impérialisme du végétal dans le paysage.

J.P. Desfontaines : Oui. Il y a un lien entre le bâti et le végétal. Dans le paysage rural, la maison et le champ ont un rapport articulé. Imaginez que dans un village lorrain une exploitation double l'effectif des vaches laitières, tout le bâti est transformé, il faut sortir du village pour construire une étable et un hangar, les relations sociales sont modifiées. Il faut aussi revoir le parcellaire et adapter le système de production.

A. Grumbach : Il y a deux façons d'intervenir sur le paysage soit au niveau de la planification d'un grand espace, le landscape anglais, soit comme jardinier architecte en faisant appel à des appareils et des techniques d'échelles différentes.

M. Corajoud : J'ai un avis très différent sur tout ce qui vient d'être dit. La confusion vient du terme paysage urbain. Je crois qu'il y a une antinomie entre ville et paysage, qui sont deux concepts irréductibles. L'important n'est pas de chercher le paysage dans ce qu'il veut dire mais plutôt d'aller aux frontières de ce concept pour voir à partir de quand il n'y a plus de paysage. Quand la ville est ville, dans une rue très profonde il n'y a pas de paysage. Quand la ville s'écarte au passage d'un fleuve, ou dans sa périphérie, le paysage



entre en ville. Une des définitions du paysage, entre autres, est une relation entre terre et ciel. Dans ce contact le paysage apparaît. Quand ces éléments sont absents on est alors dans un lieu d'architecture. C'est quand il n'y a plus de paysage qu'on sait où il est. Dans le paysage les éléments sont interrelationnés avec un référent systématique qui est le sol. La ville, elle, est un lieu d'artefact alors que pour qu'il y ait un paysage il faut que la majorité des éléments ne soient pas manufacturés, qu'ils aient leurs propres aptitudes à se développer. Au niveau des pratiques, il y a un savoir-faire différent chez l'architecte et chez le paysagiste. Nous agissons sur des matières qui œuvrent à notre place alors que l'architecte met des matériaux en forme

A. Grumbach : « on veut des espaces qu'on peut toucher »





De gauche à droite : J.-P. Desfontaines et A. Riquois
A. Melissinos et M. Corajoud
A. Grumbach

définitivement. Le paysagiste travaille surtout sur des préparations et non sur des définitions.

J.P. Desfontaines : Lorsque l'on regarde du haut du clocher de Carpentras la plaine environnante, elle est totalement artificialisée, je vous défie de repérer la moindre parcelle qui n'ait une histoire.

M. Corajoud : Mais je voulais parler de la ville où les matériaux sont artificiels. A la campagne, les matériaux ont leur propre existence, ils agissent pour eux-mêmes.

B. Lassus : Je dissocierais le mot paysage de ce que les géographes appellent l'espace concret. Le paysage est de l'ordre du subjectif, c'est une appréciation ou une intervention. C'est le regard et non l'espace concret sur

lequel on agit, souvent il y a confusion. Pour moi, la définition c'est : l'instant fragile dans lequel un système d'interrelation joue sans être totalement dissocié des éléments qui l'ont rendu possible. La relation naturelle ou artificielle est relative à chacun. Un paysan dans le milieu rural est aussi à l'aise qu'un ouvrier en milieu urbain. Il serait dangereux d'opposer le monde culturel de la ville à la ruralité qui ne serait que nourissante. Aujourd'hui on est entré dans la phase du paysage global. Le paysage industriel fait partie de notre culture exactement comme un lac. Il nous faut inventer un paysage global.

A. Riquois : La fonction actuelle du paysagiste est je crois d'intervenir aussi bien rue Mouffetard que dans le Parc de la Vanoise. Ce qui me fait penser qu'il y a paysage dans l'un et l'autre cas, c'est que lorsqu'on rencontre des aménageurs en milieu rural, ils nous disent « occupez-vous d'abord de votre paysage urbain et de vos banlieues », et quand on discute avec des urbanistes ils nous disent : « c'est scandaleux que l'agriculture ne prenne pas davantage en compte le paysage dans les remembrements, les aménagements forestiers ou hydrauliques ».

A. Melissinos : Est-ce que le paysage urbain se limite à l'espace vert ? Non. Le paysage bâti existe également. Quand on voit les efforts considérables qui ont été faits pour construire un paysage urbain avec des perspectives et des ordonnancements on s'en rend compte. La notion de matière « inerte » en milieu urbain me paraît erronée. Contrairement à ce que dit M. Corajoud la notion de temps intervient aussi en urbanisme et les conditions que nous avons créées à un moment sont par la suite respectées ou dénaturées.

A. Riquois : Si l'on considère maintenant le paysage comme le résultat d'une action humaine, une politique du paysage est-elle



vraiment nécessaire ? Quelle est sa légitimité ?

A. Grumbach : Je prendrai deux exemples, les POS définissent des zones dites espaces verts, pour parler de pelouse de jardin, de mail, de parc, et ce qui se passe aux limites de ces zones et du bâti échappe complètement à la réglementation. Ainsi étudier les bâtiments qui entourent pourrait être l'objet d'une politique qui serait alors un parti pris culturel : créer des cohérences. Le deuxième exemple est l'importance dans la ville d'éléments paysagers comme des affiches murales dont le changement correspondrait aux saisons dans le végétal. Pour moi, le construit au bout d'un certain temps devient naturel, des toits de village en Bourgogne par exemple... La politique du paysage consiste à prendre en compte le fait que les objets construits prennent racines dans l'environnement mental et perceptif comme prennent racines des éléments du végétal.

M. Corajoud : La ville mime la nature, le changement d'affiches en est un exemple mais ce n'est pas un paysage. Il n'y a pas que le végétal qui évolue. Le sol sur lequel nous travaillons n'est pas le même que celui des villes. L'architecture travaille sur un sol stable et nous sur un sol qui bouge. Il y a tout un savoir relatif à ce concept qui est éminemment particulier. Les ordres de complexité qui se retrouvent dans la ville se réfèrent à la nature mais les modalités en sont totalement différentes.

B. Lassus : Pour légitimer une politique du paysage il faut rappeler qu'il y a une tradition française de l'art des jardins qui a été occultée par la rationalité du monde industriel. Depuis les années 60, le retour au relationnel et au sensible a conduit à une revalorisation du paysage. Autre légitimité, l'interrogation sur l'hétérogénéité du monde

actuel. Aujourd'hui, la juxtaposition d'éléments dans un paysage peut être perçue de façon négative. Par exemple, une autoroute qui passe devant un immeuble de cinq étages apporte un préjudice au vécu de l'immeuble. Il y a là une interaction négative. On n'a pas su faire cohabiter les objets entre eux. Une politique du paysage devrait normalement stimuler une valorisation réciproque des objets.

J.-P. Desfontaines : Le problème de la légitimité est une question piège. Un paysage pourquoi ? Où par qui ? C'est une affaire de personne. Un silo qui gêne la vue du voisin, est utile au fermier, un paysage d'enfant chargé d'émotion peut devenir négatif.

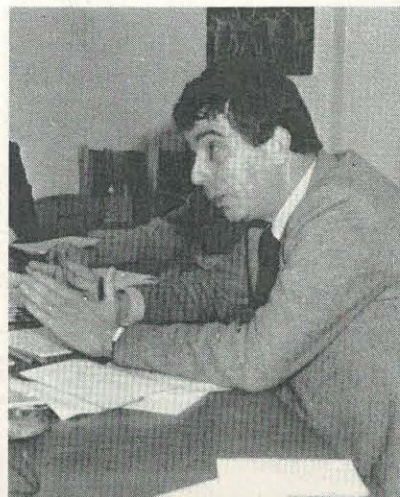
M. Corajoud : Je ne suis pas d'accord avec Lassus quand il parle de « valeur négative » des objets. Aujourd'hui, il y a simplement d'autres types de rapports dont on n'a pas toujours les clés de lecture. Je trouve que les silos sont beaux, parce que reflets de notre époque. Notre corps a simplement besoin de prothèse pour comprendre ce nouveau paysage dont je ne crois pas à la dégradation.

A. Riquois : Une politique du paysage ne peut-elle se régler, au niveau des décisions administratives, nationales, régionales ou locales, ou doit-elle rester le refuge de la subjectivité du culturel et du sensible ?

A. Grumbach : Refuser une politique volontariste du paysage, c'est abandonner un champ culturel énorme, que défendent les amoureux des vieilles pierres. Une prise de position est nécessaire qu'elle soit administrative ou laxiste. Il faut faire apparaître des décisions claires même si elles provoquent des conflits.

A. Melissinos : Les prises de position par rapport au paysage sont d'ordre idéologique. Le problème est de savoir si on va tout rendre conforme à un modèle donné au niveau local

A. Grumbach,
A. Melissinos
A. Riquois
M. Corajoud,
B. Lassus,
J.-P. Desfontaines



ou national. C'est un problème de rapport des forces.

A. Riquois : 100 000 agents au ministère aménagent quotidiennement, 150 paysagistes pratiquent actuellement en France. Chacun a son point de vue. L'ingénieur cherchera à optimiser les remblais-déblais, un forestier parlera de m³ de bois, un agronome de quintaux à l'hectare. Comment mieux intégrer les préoccupations paysagères dans les approches techniques et économiques ? Quel est l'apport de la démarche paysagère et ses liens avec l'art des jardins ?

B. Lassus : Il y a un savoir, une interrogation qu'il est de notre devoir à nous paysagistes, de faire émerger au niveau où les problèmes se posent. Maintenant nous devons conserver des potentialités du sol sur lequel nous sommes, maintenir les choses possibles.

A. Grumbach : Il existe aujourd'hui un métier. Ainsi pour le parc de la Villette on intervient comme architecte, jardinier paysagiste. Il y a un métier du jardin qu'il faut revendiquer. La pratique de l'habitat n'est plus faite sur un système de références mais on veut des espaces qu'on peut toucher. On demande des jardins en bas des tours, des arbres dans de petites cours...

B. Lassus : On a trop considéré la banlieue comme une sous-catégorie.

A. Melissinos : Les agglomérations doivent s'étendre d'un million d'ha sur les 20 ans à venir. Et si on comprend la nécessité d'une fabrication consciente du paysage alors on a la mesure de ce qui peut être espoir ou catastrophe.

A. Grumbach : L'art des jardins a été mis en pratique par des gens qui pensaient à la pérennité de leur savoir. Aujourd'hui l'homme politique se lance rarement dans un aménagement à long terme parce que ça ne paye pas. Il faudrait faire pousser en trois mois. Qui

dans la société contemporaine va assumer cette tâche qui contribue à la mémoire collective ?

B. Lassus : Non, la caractéristique du jardin est d'être très fragile. Il ne reste par exemple qu'un squelette du grand parc de Versailles !

A. Grumbach : Ce qui est important ce sont des éléments de permanence. Au départ, il y a des décisions fondamentales qui marquent le paysage pour des générations.

J.-P. Desfontaines : Avant de terminer, je voudrais parler de l'approche économique en partant d'une anecdote. J'ai assisté à une sensibilisation progressive des conseils municipaux de la haute vallée de la Moselle. Ils se sont rendus compte que leur paysage se fermait, envahi par la forêt. Bien qu'économiquement intéressante la forêt faisait peser une menace sur le devenir de la commune. Il fallait réintroduire l'herbe. A partir d'un raisonnement économique il a décidé d'ouvrir le paysage. Mais plusieurs dispositions des parcelles d'herbe sont possibles. Un paysagiste en étudiant le paysage de cette région, peut nous aider à dessiner un paysage qui ne choque pas tout en étant fonctionnel.

A. Riquois : Le paysage est à la fois outil de lecture et de compréhension d'un lieu, d'un espace, d'une société et outil de dialogue et d'échange entre décideurs, acteurs de l'aménagement et population. A ce titre il facilite une démarche d'aménagement plus concertée et plus intégrée et devient alors lui-même souvent objectif d'actions exigeant alors débat et choix politique.

La démarche paysagère ne peut se limiter à une simple approche esthétique ou à une seule technique du végétal. Tous les acteurs et toutes les techniques de l'aménagement sont concernés. Le paysage ne peut être affaire de corporatisme. Dans cette double optique d'une politique concertée et d'une démarche pluridisciplinaire, l'apport du « paysagiste » est avant tout dans son aptitude à pressentir, à analyser, à concevoir et surtout à exprimer les relations sensibles et culturelles qui s'établissent entre aménagement et paysage.

L'exercice de cette mission n'est ni étrangère, ni incompatible à l'exercice de l'art du jardin domaine par excellence d'expression et de création du paysagiste. C'est même sans doute le meilleur outil pédagogique pour forger la véritable spécificité du paysagiste. ■

